



Appel à candidature pour les inscriptions aux Mastères de Recherche et Professionnels de l'ENIT au titre de l'Année Universitaire 2026/2027

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis lance un nouvel appel à candidature pour ses Mastères professionnels et de recherche au titre de l'année universitaire 2026-2027.

1. Liste des Mastères et conditions d'accès

Type	Abrev.	Intitulé	Type d'accès	Capacité d'accueil
Mastères de Recherche	GC	Mastère Génie Civil	M2 uniquement	30 M2
	TICV	Traitement de l'Information et Complexité du Vivant (TICV)	M2 uniquement	30 M2
	SYSCOM	Système de communication (SysCom)	M2 uniquement	30 M2
	MMCS	Modélisation Mathématique et Calcul Scientifique	M1 uniquement	20 M1 20 M2
	MHE	Modélisation en Hydraulique et Environnement	M2 uniquement	30 M2
	IST	Information System Techniques	M2 uniquement	45 M2
	SSD	Signaux, Systèmes et Données	M2 uniquement	30 M2
	STIP ¹	Science, Technology, and Innovation Policy	M1 uniquement	20 M1
	NePRev	Next Production Revolution	M2 uniquement	30 M2
	ASDCS	Actuariat, Sciences des Données et Contrôle Stochastique	M1 et M2	20 M1 30 M2
Mastères Professionnel	Inn-Manag	Innovation Management	M1 uniquement	30 M1
	IMPRESA TEAM	International Master Program on Renewable Energy Systems for Africa - TEchnology And Management	M1 et M2	40 M1 25 M2

- Pour plus de détails sur les Mastères, veuillez consulter le lien : <http://www.edsti.enit.rnu.tn/fr/index.php?id=3>

¹ Le Mastère STIP est co-habilité avec la Faculté de Droit et des Science politiques de Tunis (FDSPT) et la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis (FSEGT).



- Pour plus de détails sur les critères d'admission aux différents mastères, veuillez consulter le lien
https://kedux.enit.tn/media/document/document_vCfaWtfilsOn1XkU1YMZ7GS4u2svT8UjUO67x5gC6Wfe7jcHyN.pdf/152
- Il est à rappeler que l'accès en M2 n'est pas possible pour les candidats ayant un diplôme de Licence.

2. Procédure et calendrier

La procédure se déroule en 6 étapes :

- **Candidature en ligne** : La candidature s'effectue en ligne en remplissant un formulaire via le lien : <https://kedux.enit.tn/public/short.faces?l=1NYiso>
Il est à signaler que la déclaration de toute information erronée entrainera systématiquement le rejet de la candidature.
- **Pré-sélection** : Chaque commission de Mastère arrête une liste préliminaire de candidats qui répondent aux profils recherchés et selon les critères d'admission ainsi que la capacité d'accueil.
- **Confirmation de choix** : Les candidats sont appelés à valider leur choix final en fonction du ou des mastère(s) pour le(s)quel(s) ils ont été sélectionnés.
- **Dépôt du dossier papier** : les candidats présélectionnés sont appelés à déposer leur dossier de candidature au format papier à l'accueil de l'Ecole Doctorale de l'ENIT.
- **Admission** : L'affichage de la liste des candidats admis se fera après vérification de la conformité des dossiers.
- **Paiement des frais d'inscription** : Les candidats admis seront autorisés à s'inscrire via le site www.inscription.tn après la réception d'une notification de l'Ecole Doctorale.

Pour toutes ces étapes, les candidats sont appelés à consulter l'état de leur candidature sur leurs espaces personnels en utilisant les identifiants qui leur seront communiqués par mail (reçu suite à la soumission de la candidature) et à respecter les délais qui sont précisés dans le calendrier suivant :



Description ?	Période & Date ?	Qui?	Quoi?
Présentation des Mastères de l'ENIT	06 mai 2026	Les élèves de 2A ingénieurs de l'ENIT et les élèves des autres établissements pouvant être intéressés par nos mastères	
Candidature en ligne	Du 25 mai au 3 Juillet 2026	Le candidat	Remplir le formulaire sur le lien : https://kedux.enit.tn/public/short.faces?!=1NYiso
Pré-sélection	Du 1 au 10 juillet 2026	La commission de mastère	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des dossiers électroniques et vérification des pièces déposées en ligne (diplômes, relevés de notes, etc.). Les dossiers manquants peuvent être écartés. - Sélection des candidatures selon les conditions d'accès aux mastères - Affichage des résultats de présélection sur la plateforme, en fonction du score et de la capacité d'accueil.
Confirmation du choix de mastère	11, 12 et 13 juillet 2026	Le candidat	Confirmation d'un choix unique et finale du Mastère sur l'espace personnel du candidat via la plateforme d'inscription.
Dépôt de la version papier des dossiers de candidature à l'Ecole Doctorale de l'ENIT (seulement pour les candidats présélectionnés et ayant confirmé leur choix)	Du 14 au 17 juillet 2026	Le candidat	Dépôt de dossier papier qui comporte : <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire de candidature (à imprimer de la plateforme) • Une photo d'identité. • Un engagement pour étudiants en mastère



			<p>signé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les copies certifiées conformes aux originaux des diplômes obtenus depuis le baccalauréat (y compris le baccalauréat). • Les copies des relevés de notes de toutes les années d'études depuis le baccalauréat (y compris le baccalauréat). • Une (01) copie de la Carte d'Identité Nationale ou du Passeport pour les candidats étrangers poursuivant leurs études en Tunisie. • Une lettre de motivation rédigée par le candidat. • Une (des) lettre(s) de recommandation (non obligatoire).
Admission	Du 18 au 24 juillet 2026	Ecole Doctorale	Vérification du dossier papier et admission finale
Génération de la liste préliminaire des étudiants admis	Au plus tard le 29 juillet 2026	Ecole Doctorale	
Vérification et validation de la liste finale des étudiants autorisés à s'inscrire	28 août 2026	La Direction des Etudes	
Notification des étudiants autorisés à s'inscrire.	02 Septembre 2026	L'Ecole Doctorale	



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Tunis El Manar
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis
Ecole Doctorale STI



Paiement des frais d'inscription	Du 03 au 30 septembre 2026	Le candidat	Payement via le site www.inscription.tn
Démarrage des cours et Génération des listes des inscrits pour chaque mastère	Rentrée universitaire 2026-2027 (Selon le calendrier officiel du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique)		

- Il est à noter que le démarrage effectif d'un mastère ne sera autorisé qu'à partir d'un effectif suffisant d'étudiants inscrits.